

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM**  
**SÉANCE DU 13 JUIN 2024**

**Date de la convocation**  
**7 juin 2024**



**EFFECTIF LEGAL : 19**

**EFFECTIF EN EXERCICE : 19**

**EFFECTIF VOTANT : 12**

L'an deux mille vingt-quatre, le treize juin à dix neuf heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Capinghem, sous la présidence de Christian Mathon, maire

**Etaient présents :** Ch. MATHON, MC. FICHELLE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, V. DUCOURAU, G. TRAPASSO, M. BILLOIR, P. MOUCHON, F. VAN LAETHEM, J. BODOUIN, A. KIMOUR,

**Etaient absents :** F. TREDEZ, J. AGNIERAY, K. UDRY

**Ont donné pouvoir :** S. DUMORTIER>pouvoir F. VAN LAETHEM, G. OUDAERT>pouvoir MC. FICHELLE, C. CABY>pouvoir à T. WIDHEN, N. ROUBAUD>pouvoir à A. KIMOUR

**Quorum :** OUI

**Secrétaire de séance :** MC. FICHELLE

**OBJET : ATTRIBUTION MARCHÉ PUBLIC DE RESTAURATION SCOLAIRE**

**Numéro de la délibération : CM2406-D06**

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché pour la fourniture de repas en liaison chaude pour la restauration municipale a été lancé par la collectivité. La consultation des entreprises a eu lieu du 19 février 2024 au 30 mars 2024 et 1 offres a été réceptionnée.

Vu la consultation des entreprises pour la fourniture de repas en liaison chaude pour la restauration municipale,

Vu la réponse apportée par l'entreprise,

Vu l'analyse des offres présentée en Commission d'Appel d'Offre, réunie le 6 juin 2024,

Vu la décision de la CAO d'attribuer le marché public de fourniture en liaison chaude pour la restauration municipale à la société ELIOR,

Vu le montant attendu de ce marché, le Conseil Municipal doit délibérer pour son attribution,

- Le Prix du marché public HT pour 1 an : 72 251 € par an.

Le Conseil Municipal, après délibération, **ATTRIBUE**, à l'unanimité le marché de fourniture de repas en liaison chaude à la société **ELIOR**.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

**Résultat du vote :** Pour : 0      Contre : 0      Abstention : 0      Unanimité : 16

**Marie Claude FICHELLE**  
 Secrétaire de séance

**Christian MATHON**  
 Maire de Capinghem

Certifié conforme,  
 Fait et délibéré en séance du jour, mois  
 et an ci-dessus mentionné,  
 Le président de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture  
 et publication le ..25/06/2024

